

Points forts et thèses

L'État suisse repose sur un système fédéral et sur le principe de subsidiarité. Pendant longtemps, ce système est resté stable. Au cours des dernières décennies, de plus en plus de voix se font entendre appelant à des solutions centralisées et uniformes afin de répondre aux crises mondiales, ainsi qu'aux avancées technologiques. La Conférence sur le fédéralisme 2025 se penchera sur cette question en abordant les thèmes centraux suivants.

Des exposés au point de vue audacieux pour débattre de la pression centralisatrice

La Suisse moderne est issue d'un réseau d'alliances conclues de manière plutôt souple entre différentes villes et localités, une coalition regroupant une diversité unique de cultures, de langues et de mentalités. Ce réseau doit sa longévité notamment au principe de subsidiarité – et au fédéralisme. Depuis 1848, la nécessité s'est accrue pour la Suisse de fournir des services centralisés. Il convient de mentionner la création des Chemins de fer fédéraux (1902) et d'une Banque nationale (1906) ou l'introduction de l'AVS (1948) et de l'AI (1960). Ces dernières années, sous l'effet de la mondialisation et de la numérisation, centralisation et uniformisation sont les nouveaux mots d'ordre. Comme par le passé, cette évolution soulève la question de la pérennité du fédéralisme dans sa forme actuelle.

C'est à cette question que la Conférence sur le fédéralisme 2025 tentera de répondre en se penchant sur cinq thèmes centraux. Elle entend ainsi apporter des explications aux tendances actuelles et proposer une discussion autour de pistes de développement potentielles.

Une centralisation par commodité ?

Il s'agit ici de déterminer d'où vient la pression en faveur de la centralisation. De l'instance supérieure qui aspire à plus de pouvoirs ? Ou des milieux politiques cantonaux et communaux, qui, par commodité, délèguent leurs pouvoirs ?

Une centralisation qui menace le modèle de réussite suisse ?

Les États fédéraux sont-ils plus performants que les États centralisés ? Dans quelle mesure la concurrence interne propre au fédéralisme contribue-t-elle au succès de la Suisse ? Favorise-t-elle l'innovation et des prestations de services plus efficaces ? Fait-elle obstacle à la surréglementation ?

Numérisation et fédéralisme : une contradiction ?

La numérisation implique souvent standardisation et uniformisation. Est-elle dès lors compatible avec le fédéralisme ? Est-elle tout simplement possible dans un système fédéral ? Met-elle le fédéralisme sous pression ?

Le fédéralisme en Suisse et à l'étranger : quelles conséquences pour notre pays ?

Quelle évolution connaît le fédéralisme dans les autres États européens ? Comment les États fédéraux membres de l'UE gèrent-ils la « centralisation » à Bruxelles ? Quel est l'impact de l'intégration progressive de l'UE sur le fédéralisme suisse ?

La coopération interne : gage de succès face à la pression de la centralisation ?

Il s'agit ici de mettre en lumière la collaboration intercantonale et intercommunale. Offre-t-elle une alternative viable à la centralisation ? Ou mène-t-elle, tôt ou tard, à un pilotage centralisé ?